Approvisionnement en unenstibles de la suit (Frankturs de man' 1940)

C.A. 6 november 1940

# Extrait du P.V. de la séance du Conseil d'Administration du 6 novembre 1940

QU. III - Marchés et commandes

1°) Approvisionnement en combustibles de la S.N.C.F. pendant les hostilités (Régularisation des fournitures de combustibles français et de briquettes des usines de la Manche et du Litteral effectuées au cours du mois de mai 1940) - (82.727.921 fr 78).

P.V. COURT

M. LE PRESIDENT saisit le Conseil, pour régularisation, des fournitures et de ce marché.

Le Conseil donne son accord sur ces fournitures et sur ce marché.

STENO p. 21

M. LE PRESIDENT - Il s'agit d'approvisionnements en combustibles français qui ont été reçus, sur attributions de la Direction Générale des Mines; les prix sont ceux des marchés de la S.N.C.F. au ler septembre 1939, majorés des augmentations autorisées par les Pouvoirs Publics.

Le Conseil donne son accord sur ces fournitures.

#### SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Conseil d'Administration

Séance du 6 novembre 1940

## III - Marchés et Commandes :

1°) Approvisionnement en combustibles de la S.N.C.F. pendant les hostilités (Régularisation des fournitures de combustibles français et de briquettes des usines de la Manche et du Libboral effectuées au cours du mois de mai 1940) - (82,727,921 fr 78).

In".

adople

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 6. No.vembr.d93940
"Marchés et Commandes"
(Question No. 1

#### SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Service des Approvisionnements Commandes et Marchés

Paris, le 22 octobre 1940.

Division des Combustibles
Der 125 Ach.

### RAPPORT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet.- Approvisionnement en combustibles de la S.N.C.F.

pendant les hostilités.

(Régularisation des fournitures de combustibles
français et de briquettes des usines de la Manche
et du Littoral effectuées au cours du mois de mai 1940)

La Société Nationale des chemins de fer français a reçu, sur attributions de la Direction Générale des Mines, 374.804 t712 de combustibles.

Les prix sont ceux des marchés de la S.N.C.F. en vigueur au ler septembre 1939, majorés des augmentations autorisées par les Pouvoirs publics; ils sont sans modification par rapport aux prix d'avril 1940.

Il est demandé au Conseil d'Administration d'approuver ces fournitures dont le montant s'élève à :

- 75.652.177 45 pour 350.745 318 de combustibles de traction,
- 6.908.606,93 pour 23.441,770 de combustibles pour usage domestique.
- 167.137,40 pour 617,624 de combustibles pour usage industriel,

soit, au total,82.727.921 78.

Le Chef de la Division des Combustibles,

Signé : SANTINI